

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **4 mars 2024**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham, à la salle de la Fabrique, située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Marie-Pier Therrien
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Alcide Boisvert

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2024-03-048

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 4 mars 2024

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption procès-verbal - séance du 5 février 2024

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Février 2024
- 5 Remboursement fonds de roulement 2024
- 6 Transfert - Réserve des eaux usées
- 7 Radiation du droit résolutoire - Terrains projet domiciliaire
- 8 Demande d'autorisation de passage - Classique Jules Béland 2024
- 9 Renouvellement licence Microsoft 365
- 10 Semaine québécoise de la déficience intellectuelle
Dépôt rapport concernant le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 11
- 12 Remplacement unité de ventilation - bureau municipal
- 13 Rénovation du bureau municipal - Fermeture

Sécurité

- 14 Rapport annuel d'activités incendie année 11 (2023)

15 Vente citerne

Voirie

- 16 Adoption devis appel d'offres - Pavage route Demanche
- 17 Adoption cahier de charges - Abat-poussière 2024
- 18 Embauche - Entretien des espaces verts
- 19 Balayage de rues
- 20 Réparation fissures

Hygiène du milieu

- 21 Raccordement égout - Loisirs, garage
- 22 TEU - Achat réservoir
- 23 TEU - Entretien annuel pompes
- 24 TEU - Achat produit traitement des eaux usées 2024

Urbanisme et zonage

- 25 Formation membres CCU
- 26 Certificat localisation - Lot 6 425 292

Loisirs et culture

- 27 Embauche animateurs/animatrices camp de jour
- 28 Subvention Comité des loisirs - Activités printemps/été 2024
- 29 Partenaire 12-18
- 30 Renouvellement permis d'exploitation
- 31 P'tit Marché 2024 - Déménagement des kiosques
- 32 P'tit Marché 2024 - Prévision budgétaire et autorisation signature
- 33 Demande de soutien financier - SSJB - P'tit Marché - Comité des loisirs
- 34 Demande de soutien financier - Fonds culturel MRC - P'tit Marché
- 35 Plan de commandite - P'tit Marché

Général

Varia :

- 36 **Correspondance**
- 37 **Période de questions**
- 38 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-049

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2024

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 février 2024, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2024-03-050

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2024

Il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de Mars 2024, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-051

5. REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT 2024

ATTENDU QU'un virement du compte d'opération au fonds de roulement doit recevoir l'approbation du conseil ;

ATTENDU QUE le remboursement au fonds de roulement prévu au budget 2024 est de 15 729.67 \$;

ATTENDU QUE ce remboursement est pour l'achat des appareils respiratoires en 2019 et le projet de panneaux d'adresse 9-1-1 en 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser un virement de 15 729.67 \$ du compte d'opération No 201260 vers le compte de fonds de roulement No 203792 tel que prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-052

6. TRANSFERT – RÉSERVE DES EAUX USÉES

ATTENDU QU'un virement du compte d'opération au compte de fonds de réserve des eaux usées doit recevoir l'approbation du conseil ;

ATTENDU le transfert prévu au budget 2024, du compte d'opération au compte de fonds de réserve des eaux usées, d'une somme de 4 600 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'autoriser un virement de 4 600 \$ du compte d'opération No 201260 vers le compte de fonds de réserve des eaux usées No 204251.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-053

7. RADIATION DU DROIT RÉOLUTOIRE – TERRAINS PROJET DOMICILIAIRE

ATTENDU QUE lors de la vente de terrains du projet domiciliaire, les acheteurs ont consenti un droit de résolution en faveur de la Municipalité advenant le cas où ils ne respectaient pas la condition de construire une résidence et ce, dans un délai de deux ans suivant la vente ;

ATTENDU QUE lorsque la condition est remplie, il y a lieu de procéder à la radiation de ce droit de résolution ;

ATTENDU QU'afin de réduire les coûts pour les acquéreurs, la municipalité souhaite mandater Monsieur Martin Lavoie, notaire, afin de procéder à la radiation des sept terrains vendus et ayant honorés la condition et ce, pour un montant d'environ 1 600 \$ selon l'indexation du coût de publication indexés au 1er avril de chaque année ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de mandater Martin Lavoie, notaire, pour procéder à la radiation du droit résolutoire de la municipalité sur les sept terrains présentement vendus ayant honorés les conditions de résolution pour un montant d'environ 1 600 \$ plus taxes applicables.

Il est aussi résolu d'autoriser le maire, François Fréchette, et la directrice générale, Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Avenir tous les documents relatifs aux actes de mainlevée.

Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé affecté au projet domiciliaire des frais relatifs aux actes de mainlevée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-054

8. DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – CLASSIQUE JULES BÉLAND 2024

ATTENDU QUE l'Équipe Studio Vélo adresse une demande d'autorisation à la Municipalité pour la tenue de l'édition 2024 de la Classique Jules Béland qui aura lieu le 20 juillet prochain ;

ATTENDU QUE l'association conserve le parcours tel que 2023 afin d'atténuer l'inconvénient de la présence des pelotons ;

ATTENDU QUE l'Équipe souhaite faire une course sur une seule épreuve et sur un parcours à L'Avenir et Lefebvre empruntant la route O'Brien, 7e rang, route Ployart et 10e rang ;

ATTENDU QUE l'association demande à la municipalité l'autorisation de passage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser la tenue d'un évènement cycliste qui aura lieu le 20 juillet 2024 organisé par l'Équipe Studio Vélo et ce, conditionnelle à l'autorisation du ministère des Transports, de la Sûreté du Québec et de la municipalité de Lefebvre.

Il est aussi résolu que l'Association assure elle-même la gestion de la circulation pour tout l'évènement et que les organisateurs soient responsables d'aviser par écrit les citoyens concernés par le parcours.

Il est aussi résolu que les organisateurs devront s'assurer que la circulation de véhicules ne soit jamais interrompue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-055

9. RENOUELEMENT LICENCE MICROSOFT 365

ATTENDU QUE les licences annuelles pour Microsoft 365 sont à renouveler pour 4 postes ;

ATTENDU le coût de renouvellement à 561.60 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de renouveler les licences Microsoft pour un montant de 561.60 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-056

10. SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

ATTENDU QU'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours ;

ATTENDU QUE notre municipalité a à cœur l'inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté ;

ATTENDU QUE la 36^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille ;

ATTENDU QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l'établissement d'une société plus inclusive ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de proclamer la semaine du 17 au 23 mars 2024, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. DÉPÔT RAPPORT CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS.

La directrice générale, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil le rapport concernant le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens remis par la Société Protectrice des Animaux de Drummond (SPAD) pour l'année 2023.

R 2024-03-057

12. REMPLACEMENT UNITÉ DE VENTILATION – BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU QUE l'unité de ventilation au bureau municipal ne fonctionne plus et que les coûts de réparation sont élevés ;

ATTENDU QUE suite aux demandes de prix, l'offre de la compagnie GNR Corbus est la plus basse au montant de 13 295 \$ pour le remplacement de l'unité de ventilation ainsi que l'ajout d'un diffuseur pour le nouveau bureau de la réception ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter la soumission de GNR Corbus tel que présentée pour le remplacement de l'unité de ventilation au montant 13 295 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-058

13. RÉNOVATION DU BUREAU MUNICIPAL – FERMETURE

ATTENDU QUE les rénovations au bureau municipal débuteront prochainement ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite minimiser l'impact sur l'accès du bureau aux citoyens ;

ATTENDU QU'il sera nécessaire, parfois, de fermer le bureau temporairement pour effectuer certains travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyer par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser la directrice générale à fermer le bureau au besoin durant les rénovations.

Il est aussi résolu que la fermeture du bureau soit publiée sur le site web de la municipalité, la page Facebook ainsi que sur le panneau numérique le plus rapidement possible afin d'informer les citoyens.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

R 2024-03-059

14. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS INCENDIE ANNÉE 11 (2023)

ATTENDU QU'EN vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond a convenu avec le ministre de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2023 ;

ATTENDU QUE d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de procéder à l'adoption du Rapport annuel An 11 des activités en matière de sécurité incendie 2023.

Il est aussi résolu de transmettre au ministre de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 11 des activités en matière de sécurité incendie 2023 de la MRC de Drummond.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-060

15. VENTE CITERNE

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre en vente le camion-citerne Inter 9200 1998 ;

ATTENDU QUE la citerne n'est plus conforme aux normes incendie et devra avoir des réparations importantes afin de passer l'inspection de la SAAQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de mettre en vente le camion-citerne Inter 9200 1998 et d'en faire l'annonce sur le site web de la municipalité, sur les réseaux sociaux et différents sites.

Il est aussi résolu que le conseil analyse les offres reçues et autorise la vente lors d'une prochaine séance de conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2024-03-061

16. ADOPTION DEVIS APPEL D'OFFRES – PAVAGE ROUTE DEMANCHE

ATTENDU QU'une copie du document "*Pavage Route Demanche* » préparé par WSP Canada Inc. est remise à chacun des conseillers présents ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire le pavage de la route Demanche équivalent à environ 3 200 mètres et d'une largeur de 6,7 mètres financé en partie par la TECQ ;

ATTENDU QUE l'appel d'offres sera publié sur SEAO (système électronique d'appel d'offres) ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de lancer le processus d'appel d'offres par le biais de SEAO pour le pavage de la route Demanche sur une distance approximative de 3 200 mètres et d'une largeur de 6,7 mètres financé en partie par la TECQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-062

17. ADOPTION CAHIER DE CHARGES – ABAT-POUSSIÈRE 2024

ATTENDU QU'une copie du document "*Cahier de charges Abat poussière 2024*" est remise à chacun des conseillers présents ;

ATTENDU QUE l'achat d'abat poussière pour 2024 se fera par appel d'offres sur invitation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'approuver le document "*Cahier de charges Abat poussière 2024*" tel que présenté et rédigé et d'autoriser l'appel d'offres sur invitation pour l'achat d'abat poussière aux termes et conditions indiqués dans ledit cahier de charge.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-063

18. EMBAUCHE – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'embauche de la personne responsable de l'entretien des espaces verts ;

ATTENDU QUE M. Sylvain Shank qui a occupé ce poste les dernières années est intéressé à occuper le poste pour la saison 2024 ;

ATTENDU QUE son embauche est effective maintenant et la directrice de voirie, Mme Isabelle Vanier, déterminera la date d'entrée en fonction selon les besoins de la municipalité ;

ATTENDU QUE le salaire du poste d'entretien des espaces verts est établi selon la grille salariale 2024 adoptée en novembre 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de faire l'embauche de M. Sylvain Shank au poste d'entretien des espaces verts et ce, selon les conditions établies.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-064

19. BALAYAGE DE RUES

ATTENDU QUE les travaux de balayage des rues seront bientôt à effectuer ;

ATTENDU les différentes offres de services reçues ;

ATTENDU l'offre de service des Entreprises Clément Forcier pour environ 12 heures pour un montant de 4 280 \$ plus taxes et transport ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire le balayage du stationnement de la Maison de la Culture et du rond-point de l'église ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de faire effectuer les travaux de balayage de rues par Les Entreprises Clément Forcier pour un montant estimé de 4 280 \$ plus transport et taxes pour 12 heures. Il est aussi résolu d'effectuer le balayage dans le stationnement de la Maison de la Culture et du rond-point de l'église.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-065

20. RÉPARATION FISSURES

ATTENDU QU'il y a lieu de faire des réparations de fissures sur les routes dernièrement pavées ;

ATTENDU l'offre de service de Marquage L.R. au montant de 6 150 \$ pour 5 000 mètres linéaires, représentant 1.23 \$ du mètre linéaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser les travaux de réparation de fissures pour un montant de 6 150 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2024-03-066

21. RACCORDEMENT ÉGOUT – LOISIRS, GARAGE

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au raccordement au réseau d'égout pour le centre des loisirs et le garage municipal ;

ATTENDU QUE la plus basse soumission de Plomberie Albo au montant de 12 989.40 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE les travaux de raccordement au centre des loisirs devront être effectués au mois de mai ou plus tôt ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'autoriser le raccordement au réseau d'égout du garage municipal et du centre des loisirs par Plomberie Albo pour un montant de 12 989.40 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-067

22. TEU – ACHAT RÉSERVOIR

ATTENDU QUE nous devons faire l'acquisition d'un réservoir pour les produits à la station des eaux usées ;

ATTENDU la soumission reçue de Cy-Bo Inc. au montant de 1 214 \$ plus taxes convenant à nos besoins ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'autoriser l'achat d'un réservoir au montant de 1 214 \$ pour la station des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-068

23. TEU – ENTRETIEN ANNUEL DES POMPES

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'entretien annuel des pompes de transfert à la station de pompage;

ATTENDU la soumission de Pompex au montant de 1 541 \$ pour l'entretien des pompes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de faire l'entretien annuel des pompes par Pompex pour un montant de 1 541 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-069

24. TEU – ACHAT PRODUIT TRAITEMENT DES EAUX USÉES 2024

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'achat de produit de traitement pour les eaux usées ;

ATTENDU la soumission pour du sulfate ferrique de la compagnie Brenntag au coût de 5 823 \$ pour 3 tôtes de 1 500 kg livré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser l'achat de sulfate ferrique pour 2024 pour un montant de 5 823 \$ pour 3 tôtes de 1 500 kg.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2024-03-070

25. FORMATION MEMBRES CCU

ATTENDU QU'à compter du mois de juin 2024, les membres des comités consultatifs d'urbanisme (CCU) devront suivre une formation obligatoire pour se conformer à une exigence du projet de loi 16 venu modifier la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ;

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre la formation en mode virtuel au montant de 160 \$ par participant ;

ATTENDU QUE la formation offrira aux membres des CCU toutes les clés nécessaires à la compréhension de leur rôle et de leurs responsabilités ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'inscription des 7 membres du CCU et l'inscription de la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser l'inscription des 7 membres du CCU et de la directrice générale à la formation offerte par la FQM sur le CCU pour un montant de 160 \$ par participant pour un montant total de 1 280 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-071

26. CERTIFICAT LOCALISATION – LOT 6 425 292

ATTENDU la vente du lot 6 425 292 par la municipalité à M. Jérémy Bougie et Mme Caroline Bélanger en septembre 2022 ;

ATTENDU QU'au moment de la vente, un tuyau passant sur le lot n'apparaissait pas sur aucun plan ;

ATTENDU QUE suite à la localisation du tuyau, Pierre Lachapelle arpenteur-géomètre a fait un certificat de localisation de la propriété à la demande de la municipalité ;

ATTENDU QUE la facture de Pierre Lachapelle arpenteur-géomètre au montant de 1 300 \$ pour le certificat de localisation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le paiement de la facture de Pierre Lachapelle arpenteur-géomètre au montant de 1 300 \$ plus taxes et de remettre les documents aux propriétaires du lot 6 425 292.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2024-03-072

27. EMBAUCHE ANIMATEURS/ANIMATRICES CAMP DE JOUR

ATTENDU l'appel de candidature et les entrevues effectuées pour l'embauche des animateurs/animatrices de camp de jour ;

ATTENDU QUE la coordonnatrice en loisirs recommande l'embauche des personnes suivantes :

Ariane Daneault	Chef de camp
Mia Labonté	Animatrice
Anaïs Lafrenière	Animatrice
Jayden McKnight	Animateur

ATTENDU QUE le taux horaire est déterminé selon l'expérience et l'ancienneté selon la grille présentée aux membres du conseil ;

ATTENDU QUE les employées du camp de jour doivent être disponibles du 25 juin 2024 au 16 août 2024 plus une journée de préparation avant le début du camp ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de faire l'embauche des animateurs/animateuses de camp de jour et ce, selon la grille présentée aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-073

28. SUBVENTION COMITÉ DES LOISIRS – ACTIVITÉS PRINTEMPS/ÉTÉ 2024

ATTENDU le montant de subvention annuel de 16 000 \$ au Comité des Loisirs prévu au budget 2024 ;

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs souhaite obtenir le premier versement de la subvention au montant de 8 000 \$ pour la préparation des activités printemps/été 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de verser un montant de 8 000 \$ au Comité des Loisirs pour la préparation des activités printemps/été 2024 tel que prévu au budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-074

29. PARTENAIRE 12-18

ATTENDU la résolution R 2023-11-254 à l'effet que la municipalité ne renouvelait pas la contribution à Partenaire 12-18 pour l'année 2024 ;

ATTENDU QUE suite à cette annonce, des échanges ont eu lieu entre le directeur général de Partenaire 12-18, M. Gilles Cayer, et la municipalité afin de relever les problématiques rencontrées et d'y trouver des solutions et alternatives ;

ATTENDU QUE la municipalité a à cœur le bien-être des jeunes de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de renouveler le mandat de Partenaire 12-18 pour l'année 2024 et ce, pour un montant de 4 129.65 \$.

Il est aussi résolu d'affecter le surplus accumulé non affecté de la dépense.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-075

30. RENOUVELLEMENT PERMIS D'EXPLOITATION

ATTENDU QUE les droits exigibles reliés au permis d'exploitant de salles pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2024 sont de 70.25 \$;

ATTENDU QUE le paiement doit parvenir au ministère de la Culture et des Communications avant le 30 avril 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'effectuer le paiement de 70.25 \$ pour les droits exigibles reliés au permis d'exploitant de salle pour la période du 1^{er} mai 2024 au 30 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-076

31. P'TIT MARCHÉ 2024 – DÉMÉNAGEMENT DES KIOSQUES

ATTENDU QUE le comité organisateur du P'tit Marché souhaite déménager les activités au terrain des loisirs et que les kiosques doivent être déplacés ;

ATTENDU QUE la plus basse soumission reçue est celle d'Excavation Yergeau au montant de 2 480 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser le déménagement des kiosques du P'tit Marché au terrain des loisirs pour un montant de 2 480 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-077

32. P'TIT MARCHÉ 2024 – PRÉVISION BUDGÉTAIRE ET AUTORISATION SIGNATURE

ATTENDU le montant de 18 000 \$ de prévu au budget 2024 pour le P'tit Marché ;

ATTENDU QUE le P'tit Marché souhaite mettre en valeur les commerçants et leurs produits en offrant des dégustations gratuites, aux frais de la municipalité ;

ATTENDU QU'en plus des commerçants, le P'tit Marché souhaite avoir une offre musicale, une offre alimentaire, une offre culturelle par le biais d'ateliers ;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser les dépenses suivantes pour les activités proposées :

Contrats musiciens (11 contrats)	7 300 \$
Contrats foodtruck et alimentation	900 \$
Montant pour dégustations	1 300 \$
Animations divers	1 545 \$
Bois pour feux	500 \$
Fonds roulement (petite caisse)	800 \$
Publicité	600 \$
Total	12 945 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'autoriser les dépenses du P'tit Marché tel que présenté.

Il est aussi résolu que la municipalité fera le paiement sur présentation de factures.

Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Suzie Lemire, à signer les contrats relatifs aux dépenses pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-078

33. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – SSJB – P'TIT MARCHÉ

ATTENDU QUE le P'tit Marché souhaite organiser une épluchette festive en septembre ;

ATTENDU QUE le comité des loisirs déposera une demande d'aide financière de 1 500 \$ à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec ;

ATTENDU QUE la municipalité est partenaire dans cette demande pour le P'tit Marché et s'engage à participer financièrement pour un montant de 1 675 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, appuyé par et résolu de confirmer la participation financière de la municipalité dans le cadre de la demande d'aide financière du Comité des Loisirs pour l'évènement d'Épluchette festive au P'tit Marché.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-079

34. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – FONDS CULTUREL MRC – P'TIT MARCHÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande au Fonds Culturel de la MRC de Drummond pour un montant de 2 600 \$ dans le cadre du P'tit Marché pour Les jeudis voisinage culturel ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite bonifier l'offre culturelle au P'tit Marché en organisant des ateliers en plein air ;

ATTENDU QUE l'engagement financier de 2 600 \$ de la municipalité pour l'obtention de l'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de déposer une demande d'aide financière de 2 600 \$ pour le projet Les jeudis voisinage culturel du P'tit Marché.

Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité les documents concernant cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2024-03-080

35. PLAN DE COMMANDITE – P’TIT MARCHÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite bonifier le P’tit Marché et souhaite demander des commandites ;

ATTENDU le plan de commandite déposé qui sera envoyé aux entreprises et députés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d’accepter le plan de commandite et d’en autoriser l’envoi.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

36. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de février 2024 est remis à tous les conseillers.

37. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l’assistance s’est tenue conformément à l’ordre du jour.

R 2024-03-081

38. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Tous les points à l’ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien de lever la séance à **20 heures 03 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 8 avril 2024.

Nom fournisseur	Description	Solde
Enseigne André inc.	Bureau fluorescents	101.18 \$
Eurofins Environex	Analyse EP / Certificat # 7439185, 7439186	109.81 \$
Eurofins Environex	Analyse TEU / Certificat 739045, 73994046, 7439187	411.04 \$
Société Immobilière Sommet	Location - Tour Avenir indexation Février 2024	11.90 \$

Société Immobilière Sommet	Location - Tour Avenir (Mars)	422.39 \$
Isabelle Vanier	Dépenses Essence F-150, lumières solfits , lave- vitre	114.82 \$
Isabelle Vanier	Dépenses Essence F-150, décapeuse portat. Lance	337.68 \$
Isabelle Vanier	Dépenses Grillage avant camion F-150	28.54 \$
Isabelle Vanier	Dépenses Essence F-150	351.29 \$
Suroît Propane	Loisirs Chauffage propane	419.97 \$
Suroît Propane	Loisirs Location Réservoir Propane	55.19 \$
Suroît Propane	Garage Location Réservoir Propane	27.59 \$
Suroît Propane	Garage chauffage propane	1 082.59 \$
Suroît Propane	Garage chauffage propane	1 067.07 \$
Suroît Propane	Loisirs chauffage propane	455.21 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre Optique Novembre 2023	278.92 \$
Centre de service scolaire des Chênes	Fibre optique - Mars 2024	278.92 \$
Sylvie Giroux	Dépense cup à café	34.99 \$
Sylvie Giroux	Frais de déplacement janvier et février	115.53 \$
Monsieur Bibittes	Loisirs Gestion parasitaire mensuel	86.53 \$
Steve Blais	Antirouille Tracteur John Deere	459.90 \$
Macpek	Garage silicone, etain a souder	87.05 \$
Electro Systeme Inc.	Réparation de lumières de rues	937.86 \$
Enseignes L'Avenir	R2024-02-039 Autocollants Armoire tracteur John Deere	91.98 \$
Groupe Maska Inc.	Réparation peigne à glace	25.61 \$
FQM Assurances inc	Assurance Tracteur	1 166.30 \$
FQM Assurances inc	Assurance Tracteur gazon modification de police	(25.07 \$)
Fréchette François	Dépenses Repas, Réunion Planification Stratég.	83.20 \$
Fréchette François	Frais de déplacement Priorités Région. Centre du QC.	78.44 \$
Laroche Johanne	Journal Défricheur - Mars 2024	231.30 \$
CANAC	Bureau Fluorescent	36.70 \$
CANAC	Bureau remboursement Fluorescent	(36.70 \$)
CANAC	Peinture pour peigne à glace	91.97 \$
CANAC	Loisirs bancs salle patin	109.01 \$
JFX hydraulique inc.	Entretien Mack (boyau, crimp coupleur , ferrule)	71.08 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur s.e.n.c.r.l.	Honoraires juridique Dossier # 8121307-001	516.24 \$
Megaburo	Compteur photocopieur noir	55.70 \$
Megaburo	Compteur photocopieur couleurs	74.97 \$
Megaburo	Bureau Papeterie boîtes de feuilles	133.35 \$
MRC Drummond	Service d'inspection / Janvier 2024	5 132.30 \$
Petite Caisse	Petite Caisse / Conseil - Mars 2024	65.90 \$
Petite Caisse	Petite Caisse / Conseil Mars 2024	57.69 \$
Outilmax	Location gratte one way Tracteur New Holland	11.21 \$
SAAQ	Immatriculation véhicules	6 806.13 \$

Énergies Sonic inc	Diesel garage	1 860.46 \$
Énergies Sonic inc	Diesel garage	1 202.25 \$
Receveur Général du Canada	Renouvellement licence radio	569.67 \$
Lemire Suzie	Licence mensuelles Outlook - Février 24	41.85 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	25 727.51 \$

Fournisseur	Description	Montant
Bell Mobilité	313-3150 / 475-5374 (Février)	102.39 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Allocation cellulaire	50.00 \$
Curtis Cross	R2022-11-276 Allocation cellulaire	50.00 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues (1er janv. au 31 janv.)	479.20 \$
Hydro-Québec	Station de pompage (15 déc. 2023 au 15 fév. 2024)	98.86 \$
Hydro-Québec	Étang (15 dec. 2023 au 15 fév. 2024)	613.31 \$
François Fréchette	R2021-11-243 Allocation cellulaire	50.00 \$
Banque Royale	R2021-11-258 Crédit Bail camion Western Star	2 253.34 \$
Banque Royale	R2024-01-025 Crédit Bail camion John Deere	46 230.30 \$
Cogeco	Bureau (24 janv. au 23 fév.)	269.34 \$
Cogeco	Loisirs (25 janv. au 24 fév.)	158.38 \$
Cogeco	Garage (13 fév. au 12 mars)	99.92 \$
MRC Drummond	R2024-01-007 Quote-Part 2024 (Février)	9 643.66 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2024-01-007 Quote-Part 2024 (Février)	11 585.42 \$
Banque Royale	Prêt 49025-9 Infrastructure	1 999.20 \$
Suzie Lemire	R2018-12-308 Allocation cellulaire	50.00 \$
Grenco	Location photocopieur	136.42 \$
	TOTAL INCOMPRESSIBLES	73 869.74 \$

SALAIRE FÉVRIER 2024	
Salaire nets février 2024	31 186.67 \$
Remises provinciales février 2024	11 274.43 \$
Remises fédérales mars 2024	4 493.47 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES FÉVRIER 2024	46 954.57 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER FÉVRIER 2024	25 727.51 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES FÉVRIER 2024	73 869.74 \$
TOTAL COMPTES À PAYER FÉVRIER 2024	146 551.82 \$